

Terrorisme islamique- Un Loup Solitaire

Dr Hugues Paris

Pédopsychiatre, Psychanalyste, diplômé de criminologie et de psychiatrie forensique.
Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (Neuchâtel Suisse)

Hugues.paris@cnp.ch

Intervention au Colloque *Idéologies, terrorismes, crimes de guerre. Quels liens, quelles dynamiques?*, Conseil de l'Europe, 16.01.2024

Le terrorisme islamiste, dans sa forme qui affecte actuellement les démocraties occidentales, les loups solitaires, vient impacter avec violence les fondements de nos démocraties.

Définir le terrorisme est complexe. Nous retiendrons cette définition liminaire, une forme de crime de sang qui n'est ni un crime crapuleux, qui vise l'enrichissement de l'auteur, ni un crime dit passionnel, féminicide en premier lieu mais aussi meurtre de paranoïaque délirant visant une victime désignée, ni les meurtres dans un contexte de violence sexuelle ou les meurtres dit en série, mais un meurtre dont la ou les victimes sont choisies au hasard, le meurtrier visant une figure abstraite, l'état, le peuple, et dont le but est indirect, la déstabilisation de cet état ou de cette population par l'instauration de la terreur.

Ces « loups solitaires » diffèrent énormément des profils des terroristes qui s'insèrent dans une organisation, qu'elle se revendique de l'extrême-gauche, des mouvements politiques de type libérateur comme l'IRA ou le FLP, ou plus récemment islamiste comme Al'quaida. Les différences se retrouvent dans le mode de « radicalisation », l'utilisation massive des nouvelles technologies dans ce processus, leur mode opératoire, et avec de plus en plus de certitude, **leur psychopathologie.**

Notre travail d'expert nous a permis de retrouver dans le cas que nous allons exposer, ce que les auteurs qui se sont penchés sur ce sujet soulignent – (pour nous les travaux princeps sont ceux de Estano et Benezech et de Patricia Cotti) - la présence significative de troubles mentaux avérés dans la population des « loups solitaires ». Une connaissance plus fine de leur psychopathologie, de la dynamique de leur radicalisation, peut s'insérer, en toute modestie de notre propos, dans un travail de prévention.

1 un cas de terroriste solitaire

KEVIN ¹n'a jamais eu à faire avec la police ni la justice jusqu'à son premier passage à l'acte le 13 avril 2019 où il tente de mettre le feu à la station-service proche de son domicile.

Quelques jours avant, il a pris le train pour l'Italie, dans l'intention de rejoindre la Syrie via la Turquie. Sans billet, il est expulsé et dort à la gare de Milan pour rentrer lamentablement chez ses parents. Il a 27 ans, pas de travail, peu d'ami, pas de petite amie. Il passe ses journées assis

¹ La loi suisse protège les prévenus et condamnés en rendant obligatoire leur anomisation. C'est un prénom de substitution.

sur le muret d'une station-service, à fumer et boire un coca ou un RedBull, celle qu'il vient de tenter d'incendier.

Après avoir « bouté le feu », il traîne dehors et rejoint au final son domicile où il sera arrêté, et mis en prison préventivement.

Rapidement sa radicalisation fait jour dans l'enquête de police. Il la revendique, avant de se taire, puis de la dénier. Son état clinique inquiète les magistrats. Il est bizarre, renfermé, triste. Durant son incarcération il refuse tout contact avec sa famille. Très rapidement il se renferme et refuse de répondre pendant ses auditions devant la justice.

Puis il semble aller mieux : il ne parle plus de religion, les psychiatres sont optimistes. Il est libéré conditionnellement en juillet 2020, avec un suivi psychologique et sociothérapeutique spécifiquement orientées vers sa radicalisation.

Dès sa sortie effective de sa détention préventive, KEVIN va se plier difficilement aux mesures de substitution prescrites. Il manque des rendez-vous avec ses thérapeutes. Il est logé dans un hôtel, seul, sans contact autre que ceux de son téléphone portable.

Le 12 septembre 2020, KEVIN va poignarder un homme inconnu à la terrasse d'un restaurant turc dans une petite ville. Celui-ci décédera de ses blessures.

Il est interpellé le lendemain dans la banlieue de Lausanne. Il donnera comme raison à son acte : « Je suis allé venger notre bien aimé et noble prophète. ...J'ai mené l'attaque. C'est tout. Je ne vous en dirai pas plus ». Il dira l'avoir fait « au nom du califat. Vous me demandez quel califat. Celui de l'Etat Islamique ». Il précisera avoir choisi sa victime au hasard et agir par « vengeance » contre « l'état, au sens du pays, soit la Suisse ».

Mandaté pour son expertise nous le rencontrerons trois fois jusqu'à qu'il refuse formellement nos visites.

2 une enfance « normale »

KEVIN est né en 1993 à Lausanne en Suisse. Il est l'aîné d'une fratrie de 3. Ces deux parents sont d'origine turque. Ils se sont connus en Turquie mais son père vivait déjà en Suisse à cette époque.

Les deux parents travaillent. Plusieurs membres de sa famille habitent en Suisse non loin de chez lui. La famille est bien insérée. Elle rentre régulièrement en Turquie, avec les trois enfants.

Il passe toute son enfance dans le même quartier, une banlieue sans problème particulier.

Il poursuit une scolarité normale jusqu'à de son certificat de fin d'étude. C'est un enfant lent, timide, avec des légères difficultés d'apprentissage. Il est décrit comme influençable, un peu naïf. Rien de particulier au fond : Pas de violence, pas de bagarre pas de petite délinquance si ce n'est une toxicomanie au THC débutant jeune, vers 14 ans.

Il a des amis dans son quartier, joue au foot et fréquente une jeune fille qu'il présente à ses parents. Il débute un apprentissage, qui dure 5 ans, mais qu'il échoue.

Il le vit à la fois comme une humiliation et comme une persécution vague de son examinateur qui aurait volontairement « sali son dessin ».

3 une jeunesse dominée par le replis « autistique »

Une bascule s'opère à ce moment-là dans la vie de l'expertisé ; outre son échec dans ses études, sa petite amie rompt avec lui. Cette année-là, il refuse de partir avec ses parents en Turquie, comme la famille le fait traditionnellement. Il commence à fréquenter, selon les mots de sa mère, « des gens qu'on ne connaissait pas ». Il pratique, va à la mosquée et parle un peu religion avec son père.

Son insertion professionnelle est alors difficile. Selon sa mère, « il travaille 3 ou 4 mois » puis se fait licencier ». « Il écrivait des lettres de motivation mais ne trouvait pas de travail »... Il semble alors occuper ses journées à dormir, « trainer sur son téléphone ».

Soulignons ici la description que donne sa mère de ces années : « il s'enfermait dans sa chambre. Il dormait beaucoup la journée et sortait le soir ». « Il rentrait tard ». « Il ne cherchait pas de travail...Il était beaucoup sur internet. C'était difficile de le faire parler. »

« Il était enfermé dans sa chambre...Petit à petit, il a mis des barrières entre nous. Il était tout le temps dans sa chambre avec son téléphone portable. Il sortait et venait. Il ne mangeait même pas avec nous. »

Tous ses amis décrivent alors un garçon solitaire : « il était soliste (*sic*) ; il aimait être seul. Il est renfermé sur lui-même. Des moments il est bien et d'autres phases, il ne veut parler à personne. »

Avant son incarcération il n'a pas de travail, pas d'activité de loisir. Il se dit lui-même dans « une phase de harcèlement. Par harcèlement c'est dans le sens de l'était social dans lequel je vivais par rapport à mon absence de travail, mon manque d'argent, l'ennui qui s'installe, la routine, et voilà »

Un ami fait la description suivante des journées de KEVIN : « il s'ennuyait et il se promenait en bus. Il faisait des tours de ville. Il s'asseyait proche du chauffeur pour bien voir la route. » son ami précise : « il fume des joints et parle Islam. Il passe du coq à l'âne. C'est dur de le suivre. Il est lunatique. Il pouvait rester des heures à la station SOCAR, assis tout seul avec son RedBull. » « KEVIN avait la haine de sa situation personnelle et il était tout le temps en train de se plaindre. »

Ce que confirme une autre de ses relations : « sa tête lui jouait des tours, je pense », « Il restait seul derrière la station d'essence vers chez lui » Il précise plus loin, quand les enquêteurs lui demandent de quoi était fait le quotidien de l'expertisé : « Il allait toujours à la station » ... « Il était solitaire. Je dirai que depuis 2017, il a gentiment commencé à s'isoler »

KEVIN confirme cette attitude fréquente lors de sa première audition (à propos du lendemain de sa tentative d'incendie, où il est resté 10 heures un peu hébété, assis derrière un supermarché) : « Je suis resté comme ça. Je ne sais pas pourquoi j'avais de la peine à dormir. Cela m'arrive souvent. Je ne pense à rien de spécial. Je pense à la vie, à tout et à rien. »

4 Le rapport au père

Le rapport aux figures parentales est clivé. Il vit chez eux mais ne participe pas à la vie de famille. Sa mère lui donne, chaque jour, de l'argent pour ses cigarettes. Une dépendance infantile dont il ne peut se défaire. Elle ne voit pas les troubles, ni ne l'encourage pas à consulter. Il refuse de la voir en prison mais recommande à sa tante de l'embrasser pour son anniversaire.

Il ne refusera de nous parler de sa mère, mais malgré son refus de nous parler, il évoquera spontanément, et longuement, son père.

Il nous explique que son père était sévère, impressionnant et qu'il y avait de fréquentes disputes. « Il était très strict », surtout sur les devoirs, alors que l'école ne marchait pas bien. « J'étais complexé vis à vis de lui » ; « il me faisait peur ; je suis délicat, et lui viril ». « Je parlais dans ma chambre », de crainte de lui parler.

Son père tombe malade quand il est en 6^{ème} (vers ses 11 ans). Ensuite « il ronchonnait tout le temps ». Il dit ne pas avoir été l'objet de violence physique mais vivait dans la crainte des « colères inflammables » de son père. Notons ici le choix du terme inflammable, assez curieux, sachant qu'il va mettre le feu à station-service.

Il évoquera sa scolarité en ces termes : « A l'école, j'oubliais tout ; je ne faisais pas mes devoirs » (d'où les disputes avec le père). Il peut cependant ajouter : « j'étais doué et talentueux ». Mais ne sent pas reconnu par son père, comme par son examinateur à son examen final qui sabotera son rendu de fin d'étude.

Autre point saillant, après son passage à l'acte meurtrier, il ne se rend pas chez lui, mais agit de manière surprenante. (Notons que c'est le seul moment où l'expertisé se montre prolix au cours de son audition avec police car ensuite il refuse de s'expliquer et opposera un mutisme ferme). Il explique avoir cherché refuge « auprès du père d'un ami ». KEVIN insistera bien que c'est *le père* et non l'ami qu'il cherchait à voir. Un ami qu'il n'a pas revu depuis l'école secondaire. Il échangera brièvement avec le père, mais celui-ci ne le laissera pas rentrer chez lui. « Je voulais voir le père de J... je voulais me réfugier chez lui ». C'est donc un père idéalisé, père imaginaire, qu'il cherche à rencontrer.

Arrêtons-nous aussi sur un écrit.

Durant son incarcération, il va longuement préparer une lettre de « rupture » avec ses parents. Il en écrit plusieurs brouillons, à l'écriture enfantine et l'orthographe parfois peu assurée mais à la syntaxe correcte. « je ne veux plus jamais vous voir ou vous parler de mon existence. Quand je serai libre, je vous donnerai mon numéro et vous m'enverrez un médiateur que je n'ai jamais vu. J'ai déjà entrepris les démarches pour ôter mon nom du domicile. » puis suivent des menaces si ses parents ne lui envoient pas « ses document officiels ». Puis il écrit : « Alors arrêter d'abuser de votre autorité parentale (il barre autorité et écrit à la place « statut ») ». il conclut, « je n'ai pas besoin de guide (barré « dompteur »), ni d'assistance respiratoire. »

Il s'agit donc ici de nier son identité, d'effacer son patronyme, le nom du père, littéralement. Le refus de la soumission est étonnant quand on sait son allégeance tout à la fois à un Islam rigoriste et à l'Etat Islamique. (Rappelons que Islam veut dire « soumission »).

Il est frappant que la seule lettre adressée à ses parents pendant son incarcération soit pour se défaire de son identité, nier sa généalogie et « ôter son nom ». Le nom du père.

Son discours sur l'état, l'occident, n'est pas sans rappeler celui du Caporal Lortie, longuement étudié par Pierre Legendre, c'est bien une figure paternelle, sévère et surtout injuste qui est visée au travers du meurtre anonyme.

5 Le rejet du féminin

Serge Lesourd décrit l'opération adolescente comme l'acceptation de la bissexualité psychique et donc du féminin, tant pour le garçon que la fille. Cette opération permet d'accéder à la sexualité mature et génital ou l'autre est accepté en tant que sujet, tout à la fois manquant et prodigue, soi-même acceptant le manque, la faille, pour accueillir ce don d'amour, cet abandon à la rencontre amoureuse. Cette part, c'est le féminin.

KEVIN ne va connaître qu'une seule relation amoureuse. La rupture, concomitante à son échec professionnel, signe son ratage dans l'entrée dans la maturité. Et son entrée dans le processus de replis autistique.

S'il n'abordera jamais la question de la sexualité, il en dit, en creux, quelque chose : tout d'abord il se décrit comme *délicat*, incapable de rivaliser avec la *virilité* du père. Ensuite, sa principale revendication une fois incarcéré sera de ne pas être défendu par une avocate femme, ni d'être poursuivi par une procureure. Son attitude face au personnel pénitentiaire féminin est un refus de contact, chargé d'angoisse et de rejet. Nous savons combien dans la propagande et la conception de E.I. la femme est considérée : être à la limite de l'humanité, instrument reproductif pour faire des soldats, voilée, cachée, déniée dans sa féminité, réduite à un rôle de mère, voire de matrice. Un organe, pas un être.

Nous avons eu aussi connaissance d'un échange de courrier avec une tante dont il semble proche (visiblement cette lettre fait partie d'une correspondance plus vaste et date de juin 2020, peu avant sa libération conditionnelle). Le ton est enjoué ; il évoque des personnes, enfants, famille, et dit « vous me manquez tous ». Il évoque le recul nécessaire que lui procure la prison et parle de sa sortie prochaine et de son désir de ne pas être trop éloigné de sa correspondante à sa libération : « tu es la seule qui puisse m'aider à changer la situation et à évoluer alors stp aide moi. J'ai 27 ans j'ai pas 2 francs dans la poche, j'ai jamais en plus de 500 ball dans la poche je commence à être soulé là. J'ai envie d'être le propriétaire d'un puit de pétrole et de faire le tour du monde et le tour de mars. »

On ressent pour la première fois la détresse de l'expertisé, détresse sociale, stigmatisante, de celui qui n'a pas d'argent, de travail, aucune perspective. Il demande au final d'embrasser sa mère pour son anniversaire et fini par un « je t'aime » poignant.

Seul le maternel peut exister dans la femme.

Cela ne l'empêchera pas, pendant son incarcération, de visionner des films érotiques dont il note soigneusement les titres et les noms des actrices !

6 le processus de radicalisation : deshumanisation

KEVIN naît dans une famille musulmane très peu pratiquante. « Je ne lui ai jamais appris des choses du religieux, on avait pas le temps », déclare sa mère. Ces parents ne fréquentent pas la mosquée et parle peu de religion à la maison. Lui-même interrogera parfois ses parents quand il commence à pratiquer, vers 2015. Mais ces conversations demeurent réduites. Lui-même se déclarera pratiquant « depuis l'apprentissage » et « Musulman sunnite ».

Il fréquente, peu, la Mosquée du quartier puis s'en écarte.

Ces parents ne constateront pas de signes majeurs de changement et de rigorisme au cours de ces dernières années. « il portait des pantalons plus larges », selon sa mère qui ne note pas d'autres signes vestimentaires ni de port de la barbe. Elle pense qu'il « appris la religion sur internet ».

Ce qu'il confirmera lors de sa première audition : « J'ai appris tout seul. En regardant sur internet » ; il n'allait pas trop à la mosquée car « j'étais trop timide »

Il déclarera plusieurs fois, « que l'islam est son seul intérêt », avec un intérêt vers l'islam radical assez rapide.

« Il a un islam un peu bizarre. Je n'aime pas c'est tout. La haine et les émotions. Il ne comprend pas que l'islam, c'est la paix. C'est un haineux de la vie... » dit un de ses amis proches, qui rompra avec lui en raison de la violence des vidéos qu'il lui montre sur son téléphone mobile. Selon un autre ami, « il a changé psychologiquement depuis 2017 et sa rencontre avec M...KEVIN a commencé à se dégrader lorsque M est parti en prison. Il a commencé à être très seul et je pense qu'il prenait des substances »

Il échange via Telegram des messages avec un djihadiste suisse parti en 2015 en Syrie avec sa compagne rejoindre le groupe Etat Islamique. Il connaît son correspondant depuis 10 ans, selon ses déclarations : « on se voyait durant ma période d'apprentissage ».

Il confirme être sur plus de 477 chats « dont une grande partie est en lien avec la propagande islamique radicale »

Entre 2017 et 2018, KEVIN et son correspondant syrien échangent 2600 messages. Il l'interroge sur des questions religieuses mais aussi sur la légitimité des actes terroristes et exprime avant tout son désir de partir combattre en terre sacrée. Il est encore hésitant dans cette période sur l'action terroriste hors de la Syrie.

Il n'hésite pas à partager de la propagande avec des amis.

En 2017, il fait la demande explicite à son correspondant « de partir pour le Califat ». Il ne part pas, « car ses parents ont des dettes ». Il se décrit alors « en quête de vérité », et prêt à se battre en Syrie.

Le discours se soutient de visionnages de vidéos de plus en plus violentes, et par l'écoute de chants. Avant ses passages à l'acte il peut ainsi écouter pendant plusieurs heures la même chanson de propagande, vantant la violence et le sacrifice du guerrier.

7 psychopathologie de la radicalisation

C'est avant tout une rencontre, d'abord physiquement, un ami d'enfance radicalisé, héros du quartier, puis sur internet. Ce n'est pas simplement un exercice solitaire, face à des textes ou des vidéos. Certes il va chercher, regarder, mais c'est dans les suites de cette rencontre principalement avec celui qui va l'amener au crime.

Dans le vide, le mal-être, la perte de sens, de sa vie, son *harassement*, l'idéologie islamiste radicale va lui donner des certitudes, des raisons à sa révolte pour en faire de la haine, des objets précis à un ressentiment vague. N'oublions pas que les recruteurs de l'Etat Islamique sont tout à fait aux faits des méthodes de manipulation mentale qui aboutissent au djihadiste et lui permettent le passage à l'acte terroriste.

La fragilité psychique, la schizoïdie, de KEVIN est le terreau favorable à l'endoctrinement, sa révolte au stigmate de l'échec en est le moteur.

Comme le note Benezech dans son article ²: « L'idéologie radicale qui justifie l'action violente, (...) s'ancrerait plus facilement chez les individus traversant une période où ils auraient éprouvé un sentiment de perte des repères : perte de sens donné à l'heure vie, de leur importance dans la société, de deuils difficilement vécus, etc. »

Le crime est d'abord une horreur, fascinante pour l'expertisé (repoussante pour d'autres), puis une cause, puis une évidence et enfin une impulsion. Le discours religieux est la justification du crime, simpliste, violent, promettant une vie meilleure dans l'amour d'un père protecteur, libérateur, et terriblement vengeur.

Il y a là rencontre entre une personnalité fragile enfantine, évoluant à bas bruit vers une schizophrénie où domine l'autisme, le vide existentiel, le replis social, le sentiment de ratage, d'humiliation, puis un moment de rupture, un traumatisme dont il n'arrive pas à se relever, et la rencontre avec un discours de libération, tant des affects de haine que de promesse d'une vie meilleure et surtout d'un sens.

Ce discours est incarné par une rencontre particulièrement - avec son recruteur, son mentor en Syrie.

KEVIN va réduire ses contacts sociaux, s'enfermer dans une routine de plus en plus vide, un vide remplis d'un prêtre à penser : il est une cocotte-minute où le recruteur fait monter la température et la pression jusqu'à l'explosion.

La personnalité bascule lentement vers la pathologie : enfermement psychique, discordance de la pensée, pensée déréelle à la limite du délire... Puis le délire se construit, sur les éléments externes, contextuels, mais surtout guidés par le recruteur.

² M Benezeh et N Estano L'apport de la psychologie et de la psychiatrie dans la connaissance des phénomènes de radicalisation et de terrorisme in Cahier de la sécurité et de la justice n°33

8 châtement et rédemption

Durant sa deuxième incarcération ses troubles s'aggravent nettement : il refuse de parler, est bizarre, son agressivité est constante. Il attaque un gardien avec un stylo et le blesse gravement à la gorge et se retrouve à l'isolement.

Le délire devient patent. Il réfute ses avocats, ses propos deviennent de plus en plus confus, ces écrits incompréhensibles.

Le procès a lieu deux ans après les faits et plusieurs expertises. Toutes retiennent l'altération du jugement et de la conscience.

A l'issue du procès, le Tribunal pénal fédéral prononce la peine maximale contre l'auteur du meurtre, soit 20 ans. La sanction est assortie d'une mesure thérapeutique institutionnelle en milieu fermé. Le diagnostic de schizophrénie, retenu par les experts, est validé par le tribunal. Compte tenu de l'amélioration possible de l'état psychique de l'accusé, le tribunal a prononcé aussi une *mesure thérapeutique en milieu fermé*, celle-ci débute dès le début de la peine. Le président a terminé la lecture du jugement par une exhortation à l'endroit du prévenu : "Profitez du temps que vous allez passer en détention pour vous soigner et acquérir des connaissances utiles pour vous-même, vos proches et la société."

Aujourd'hui, du fait de ses troubles il bénéficie de soins psychiatriques dans un environnement pénitentiaire, l'hôpital prison de Curabilis à Genève.

9 Conclusion

KEVIN souffre de troubles psychiatriques depuis la fin de l'adolescence. Une schizophrénie non reconnue car évoluant à bas bruit sur un versant négatif. La rencontre avec un discours idéologique puissant, donnant un sens à son profond mal-être, et une manipulation mentale construite, progressivement sur plus de 5 ans, vont faire de lui un meurtrier aveugle. Une prise en charge psychiatrique précoce des troubles psychiatriques émergents aurait certainement empêché la bascule dans la radicalisation et le passage à l'acte.

Aujourd'hui incarcéré, après avoir longuement refusé les soins, il semble les accepter et son état psychique commence à s'améliorer.

KEVIN fait partie de cette cohorte de loups solitaires où la pathologie mentale n'est jamais absente. Ainsi, depuis son attentat meurtrier, en 2022, (pour ne parler que de la Suisse) une jeune femme dans le Tessin a blessé deux personnes dans un centre commercial avec un couteau à pain saisi dans un rayon. Souffrant de troubles mentaux, en rupture de traitement, elle se revendique de l'état islamique, qu'elle dit fréquenter depuis 5 ans sur internet après avoir tenté de rejoindre son fiancé djihadiste, en vain, en Syrie. Étonnement, le tribunal ne retiendra pas l'incrimination de terrorisme, en raison de sa schizophrénie.

Il y a quelques jours, un jeune algérien arrivé de France s'est introduit dans une école de Neuchâtel en criant allah Akbar. Non armé, perdu, erratique, il sera interné en psychiatrie avant d'être renvoyé en France.

La déliquescence de la psychiatrie en France et particulièrement de la pédopsychiatrie doit nous alerter. Le risque d'acte isolé, imprévisible, est inversement proportionnel aux moyens mis dans les soins psychiatriques.

Bibliographie

Articles

- Benezech M. Estano N. *A la recherche d'une âme : psychopathologie de la radicalisation et du terrorisme* Ann Med Psycho 174 p. 235-249 2016
- Benezech M. Estano N. *L'Apport de la Psychologie et de la psychiatrie dans la connaissance des phénomènes de radicalisation et de terrorisme* Cahier de la sécurité intérieure N°33 p.134-149
- Botbol M. *Radicalisation et psychiatrie : une géométrie très variable* in actes du colloque Les affiliations identitaires radicales : comprendre pour agir organisées par le RAdEO, dispositif de la Maison des Adolescents du GARD Des 28 et 29 mars 2018
- Botbol M., Campelo N., Lacour C. *Psychiatrie et radicalisation ; rapport intermédiaire du groupe de travail de la Fédération Française de Psychiatrie* septembre 2017
- Brunet L. *Terrorisme, violence de masse et radicalisation* Le carnet psy 2015/6 N°191 p. 48-51
- Corduan G. *Trauma et violence dans l'agir radical* in actes du colloque Les affiliations identitaires radicales : comprendre pour agir organisées par le RAdEO, dispositif de la Maison des Adolescents du GARD Des 28 et 29 mars 2018
- Delile J-M. *Radicalisation violente, famille et santé mentale* Cahiers critiques de thérapie familiale 2019/2 N°63 p. 37-56
- Drouin E. *Radicalisation et « image de soi »* Ann. Med. Psycho. 2020
- Estano N. *Radicalité et violence : les voies de l'engagement extrême* journal des psychologues 218/10 N°362 p.19-24
- Jacques Lacan *Le Séminaire. Le Sinthome (1975-1976) (23)* Gallimard2005
- Ludot M. Radjack R. Moro MR *Radicalisation djihadiste et psychiatrie de l'adolescent* Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence 64 p.522-528 2016
- Paris H. *Le terrorisme : entre violence et passion* Mémoire de Criminologie Lyon 1987
- Rolling J. Corduan G. *La Radicalisation, un nouveau symptôme adolescent ?* Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence 66 p277-285 2018
- Roy O. *Peut-on comprendre les motivations des djihadistes ?* Pouvoirs 2016/3 N°158 p. 15-24
- Westphal L. *L'Actualisation de l'ambivalence à l'égard du père par l'idéologie islamiste radicale* Clinique Méditerranéenne 2019/2 n°100 p.23-35
- Zagury D. *Du deuil de soi à l'idéal en apothéose* Paris lignes 2015 p.69-79

Ouvrages

- Cotti P. *La Fabrique du Terroriste Solitaire* Editions Enrick B Paris 2021 382 pages
- Legendre P. *Le Crime du Caporal Lortie : Essai sur le Père* Paris 1989 Fayard 186 pages
- Lesourd S. *L'adolescence...rencontre du féminin* Eres Toulouse 2009
- Mansour E. *Convoyeur de la mort* Editions Equateurs Paris 2021 596 pages
- Micheron H. *Le Djihadisme Français* Ed Gallimard Paris 2020 406 pages
- Senon J-L. Jonas C. Voyer M. *Psychiatrie Légale et Criminologie Clinique* Masson Paris 2013 484 pages